



Vente de produits étrangers

Par **Julien**, le **29/09/2010** à **09:54**

Bonjour,

Je désirerais savoir si il est possible de vendre, légalement bien sûr, sur internet, des produits européens ?

Je m'explique : J'ai trouvé des produits intéressants, en Europe, et je voudrais, par le biais d'internet, les acheter et les revendre en France, légalement. Je suis auto-entrepreneur déclaré, et ces produits font partie de la branche de mon entreprise.

Si oui, quelle est la marche à suivre pour avoir le droit de le faire ? Et comment pratiquer ?

En vous remerciant, je vous souhaite bonne journée.